

# Quelques remarques sur l'origine des noms des localités du Jura bernois

Autor(en): **Ribeaud, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 61

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248762>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR  
tout avis et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche  
à  
Porrentruy  
—  
TÉLÉPHONE

# LE PAYS

## DU DIMANCHE

POUR  
tout avis et communication  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche  
à  
Porrentruy  
—  
TÉLÉPHONE

LE PAYS 27<sup>me</sup> année | Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS | 27<sup>me</sup> année LE PAYS

### Quelques remarques sur l'origine des noms des localités du Jura bernois

L'étymologie, disait Voltaire, est une science où les voyelles ne sont rien et les consonnes peu de chose. Cette plaisante critique n'a été pendant longtemps que trop justifiée. Il n'y a guère de science en effet où l'imagination et le caprice des auteurs se soient donné plus libre carrière. C'est surtout le cas pour cette branche de l'étymologie qui s'occupe d'interpréter le sens des dénominations topographiques et d'en déterminer l'origine. Les rapprochements les plus bizarres, les déductions les plus téméraires n'inquiétaient nullement les étymologistes et aucune difficulté grammaticale n'était capable d'embarrasser leur exégèse. Mais aujourd'hui cette licence scientifique a fait place à des études logiques et sérieuses, à des recherches méthodiques qui ont déjà fourni, non pas assurément la solution de tous les problèmes, mais cependant une foule de résultats intéressants. Des savants distingués ont consacré leur temps et leurs forces à ces travaux et ils ont réussi à dissiper bien des obscurités, à corriger bien des erreurs.

Mentionnons parmi ces chercheurs, et pour ne parler que de ceux qui appartiennent à la Suisse. M. le professeur Egli, de Zurich, dont les *Nomina geographica* donnent l'explication de 42 000 dénominations de lieu, M. Brandstetter, professeur à Lucerne, M. Alfred

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 5

## VAINCUE

— Toi ?... Tu le sais ?... Alors... tu as aimé... tu as souffert ?...

— Oui, avoua-t-elle. — Il y a longtemps... bien longtemps... Aujourd'hui, je suis apaisée, résignée... si résignée que je le repousserais, s'il revenait à moi...

— Qui, il ?... Son nom ?...

Ton mauvais génie... celui qui a voulu te voler le cœur de Clotilde.

— Tu vas tout me dire !... tout !... Je l'exige ! — ordonna-t-il, hors de lui.

Godet à Neuchâtel. Malheureusement leurs publications sont restées presque inconnues au grand public et même parmi les personnes qui s'occupent de notre histoire nationale. Il en est encore plusieurs qui n'ont pas dépassé, en fait d'étymologies, la période de chaos, où chacun, sans autre règle que l'inspiration du moment, faisait dériver les noms des localités d'une même région soit du latin, soit de l'allemand ou du celtique, voire même du sanscrit.

Il est pénible de constater que cet arrêt de développement persiste chez ceux de nos compatriotes du Jura qui s'adonnent aux études historiques. Peut-être ne m'en voudront-ils pas de leur signaler ici quelques-unes de leurs erreurs les plus graves, afin de les engager à abandonner bien vite un système que la science a répudié depuis longtemps.

Où faut-il chercher l'origine des noms des localités jurassiennes ? Pour la plupart de nos villages, les documents écrits ne remontent pas au delà des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> siècles ; il n'y a aucun motif sérieux de les faire dater de l'époque romaine ou celtique.

Ce n'est donc pas dans le latin ou dans la langue des Celtes que l'on trouvera les sources des noms de lieux du Jura Bernois. Il me semble évident *a priori* que ces sources ne peuvent se rencontrer que dans la langue que l'on parlait alors et que l'on parle encore aujourd'hui dans le pays, c'est-à-dire dans le français et dans sa forme populaire, le patois. Cependant, pour certains cas, l'étymologiste devra avoir recours à la langue allemande, car la limite des deux idiômes a varié dans le cours des siècles. Ce principe, si simple et si naturel qu'il semble avoir la valeur d'un axiome, nos

(1). Inutile de faire remarquer que je ne conteste pas l'existence d'établissements romains dans notre pays.

— Tout ? répéta-t-elle fièrement. Penserai-tu qu'il pût y avoir dans la vie de ta sœur une page qu'elle hésiterait à te faire lire ?

— Pardon ! fit-il avec tendresse. — Tu es un ange, je le sais... mais je suis presque insensé, vois-tu... Veuille me dire...

— Jules m'a dit qu'il m'aimait, qu'il voulait faire de moi sa femme... Je l'ai cru... il m'a délaissée... voilà tout mon roman, mon pauvre frère : si je ne te l'ai pas conté plus tôt, c'est que je ne voulais pas que tu souffrisses à cause de moi.

— Et tu souffrais seule, angélique créature ! Marthe, ma vaillante, tu as en effet le droit de dire qu'on peut, qu'on doit vivre... Pour toi, je te le jure, je vivrai !

Une silencieuse étreinte, des baisers, des larmes, scellèrent ce serment.

— Espère, prononça Marthe en quittant son frère ; — l'amour de cet homme, vois-tu, n'est

historiens, tels que M. Quiquerez, Mgr Vautrey, Mgr Chèvre, M. le curé Daucourt le méconnaissent complètement. C'est surtout dans le latin qu'ils vont chercher les racines des dénominations des villes et villages jurassiens. Citons quelques exemples.

Mgr Vautrey fait dériver *Grandgourd* (qu'il écrit avec un *t*) du latin *grandis gurgis*, grand gouffre. Il n'y a pas que je sache trace de gouffre dans le voisinage de l'ancien prieuré et ce nom signifie tout simplement *grand gourd*, c'est-à-dire grande mare. Le mot *gourd* se trouve dans Littré qui lui donne pour synonyme étang ; chez nous, dans sa forme patoise *goë*, il signifie une mare. On m'objectera peut-être que *gourd* vient de *gorges* ; j'en conviendrai sans peine, mais je ferai observer que la signification en a changé.

*Miéccourt* signifie, d'après Mgr Vautrey, *mitis curia*, douce campagne, agréable domaine. Malheureusement pour cette poétique interprétation, la syllabe *court* qui se retrouve si souvent dans les dénominations des villages de l'Ajoie, ne dérive point du latin *curia* : son équivalent est *curtis*, qui signifie ferme, propriété délimitée, enclosure, et correspond à l'allemand *Hof*. Le mot *court* est joint d'ordinaire au nom du propriétaire de la ferme ; tantôt il le précède, comme dans *Courtételle*, *Courfaivre*, et tantôt il le suit, comme dans *Fregiécourt*. *Miéccourt*, en allemand *Miesdorf*, est donc la propriété, le *curtis* de *Mië* ou plus probablement de *Mieg*, nom de famille qui existe encore en Alsace. *Fregiécourt*, que Mgr Vautrey traduit par *domaine du froid*, tout en constatant que ce village ne mérite pas cette qualification, est à notre avis le domaine des *Freie* ou *Frayhier* (hommes libres). De même pour *Courtemaury* dont M.

qu'un passager enivrement, une fièvre malsaine dont on guérit.

III

Un mois s'était écoulé depuis le lugubre mariage, et Clotilde, en proie à l'idée fixe, fascinée par un vain fantôme d'amour, persistait dans ses projets d'éternelle séparation.

Elle avait accepté que Marthe vint vivre auprès d'elle, elle recevait la visite quotidienne de son mari avec résignation, elle avait condamné sa porte à tous ; mais le souvenir de celui qu'elle croyait aimer n'en demeurait pas moins vivant, poétisé par l'absence.

Plusieurs fois encore, l'infortuné mari, fort des volontés suprêmes de la morte, essaya de défendre ses droits, de parler le fier langage de